

# Sécurité INCENDIE

## Consignes permanentes

### Quelques rappels pratiques :

- Les installations techniques (électricité, gaz, alarme...) doivent être maintenues en bon état et vérifiées périodiquement. Le directeur doit solliciter la mairie pour faire procéder à ces contrôles en cas de manquement.
- Le directeur doit signaler immédiatement le non fonctionnement des blocs d'éclairage de sécurité.
- Les appareils de cuisson sont à proscrire dans les classes.
- Les objets suspendus facilement inflammables ne doivent pas être fixés près d'une source de chaleur ou d'appareils d'éclairage
- Les portes des issues de secours doivent être déverrouillées en présence du public ou équipées d'un dispositif d'ouverture rapide
- L'emploi de fiches multiples est interdit

### Conditions de circulation :

- Le personnel doit connaître les cheminements d'évacuation : dégagements, issues de secours, couloirs.
- Ces cheminements doivent être libres de tout obstacle pour faciliter une évacuation rapide et sûre.

### Dispositifs de protection :

Le personnel doit :

- avoir repéré les boîtiers déclencheurs de l'alarme ou avoir connaissance du dispositif à utiliser en l'absence de système d'alarme (sifflet, corne de brume...)
- avoir connaissance des organes de coupure des fluides (électricité, gaz)
- connaître l'emplacement des extincteurs
- connaître les consignes en cas d'évacuation

## CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE

1. DONNER L'ALARME en appuyant sur le déclencheur le plus proche ou en utilisant le système dédié en cas d'absence de dispositif d'alarme (sifflet, corne de brume...)  
(le signal d'alarme signifie l'évacuation immédiate)
2. PRÉVENIR LE DIRECTEUR
3. APPELER LES POMPIERS en faisant le ☎ 18 ou le 📠 112
4. ÉVACUER dès l'audition du signal en se dirigeant vers une sortie
5. AVANT DE QUITTER LES LIEUX
  - Fermer fenêtres et portes (sans les verrouiller)
  - S'assurer qu'il n'y a plus personne dans les locaux
6. DANS LA FUMÉE, SE BAISSER  
Si les couloirs et escaliers sont complètement envahis par la fumée, restez dans un local (sécurisé, si possible). Allez aux fenêtres (sans les ouvrir) et manifestez-vous.
7. NE JAMAIS REVENIR EN ARRIÈRE
8. REJOINDRE LE POINT DE RASSEMBLEMENT



Indiquer précisément sa situation dans l'école :-----

-----

9. S'ASSURER QUE L'APPEL EST FAIT

10. REJOINDRE UN LIEU DE MISE EN SÛRETÉ en dehors de l'enceinte scolaire pour ne pas rester sous le risque de l'incendie et pour ne pas gêner l'intervention des secours